

## Assemblée du conseil municipal du 9 juin 2008

**Deux absents : monsieur le maire Claude Boyer et Kevin Maguire, c'est donc le conseiller Sylvain Harvey qui préside et qui s'est montré très stricte sur le respect du décorum durant l'assemblée.**

## Finances, administration, greffe

L'étude et l'adoption du point 5.4 de l'ordre du jour portant sur la nomination de vérificateurs comptables pour la municipalité a été reportée à une date ultérieure. Le point n'a même pas été discuté par les membres du conseil municipal, on ne connaît donc pas les raisons pour lesquelles la nomination des vérificateurs tarde.

Dans son compte-rendu du 21 mai 2008, le Comité ressources humaines et greffe, s'est penché sur deux dossiers en particulier : celui de l'expropriation de deux terrains situés près de l'hôtel de ville et sur une demande de rencontre avec la firme Honco pour préparer les plans préliminaires d'une nouvelle caserne de pompiers. Des contacts avec la firme d'évaluation ont même été faits pour déterminer un prix pour l'acquisition de ces immeubles. Le rapport du comité a été déposé au conseil municipal, mais n'a pas encore fait l'objet de discussions.

## Travaux publics

Plusieurs recommandations ont été formulées au conseil par le Comité des travaux publics à la suite de sa réunion du 20 mai 2008.

Le pont du chemin des Mouettes devra être consolidé avant l'hiver 2009. Le Conseil demandera des expertises de professionnels pour déterminer la meilleure façon de procéder à ces travaux. Les 22 et 23 mai dernier, la municipalité a dû procéder à des travaux d'urgence pour solidifier le palier du pont et s'assurer qu'il ne s'effondrerait pas. Les travaux temporaires exécutés entravent la circulation de l'eau en provenance du lac Marois et il ne saurait être question de laisser les étalements pour la période d'hiver et durant les crues printanières.

Le comité s'est aussi penché sur le cas de la décharge du lac Marois, à la hauteur du chemin Fournel. Le tuyau galvanisé qui permet d'enjamber le ruisseau est rongé par la rouille et en serait rendu à 75% de sa vie utile. La réparation n'étant pas jugée prioritaire pour l'instant, elle a été reportée dans l'agenda des travaux à être exécutés en 2009.

Le comité recommande en outre de refaire la clôture qui entoure le site de sable de la municipalité. Plusieurs citoyens ont pris la mauvaise habitude de s'en servir pour y déposer des déchets et des branches.

Le conseil municipal a accepté l'offre de 3 709,50 \$ du ministère des Transports du Québec pour le supplément budgétaire qui a servi à déneiger le chemin Sainte-Anne, entre la route 117 et le chemin Fournel l'hiver dernier. Ce supplément sera versé à la Municipalité en compensation du surplus de neige qui est tombé durant le dernier hiver. Bien que l'entretien et le déneigement du chemin Sainte-Anne soit du ressort du MTQ, c'est la Municipalité qui agit comme intermédiaire dans le dossier pour

l'attribution du contrat de déneigement. Dans un deuxième temps, la Municipalité devra décider si elle retourne, en tout ou en partie, cette somme supplémentaire à l'entrepreneur qui a effectué le travail, Carrière T.V. Charbonneau.

Le directeur des travaux publics, Frédéric Bock, recommande à la Municipalité de retenir les services d'un trappeur, M. Jean-Marie Plante, afin de régler le problème de castors dont les travaux occasionnent des inconforts sur le chemin Filion, le chemin des Frênes et le chemin des Pensées.

## Loisirs, culture et vie communautaire

La saga de la maison des jeunes de Sainte-Anne-des-lacs se terminera bientôt, alors que l'on procédera à la liquidation des biens appartenant encore à la corporation. M<sup>me</sup> Stéphanie Lauzon, directrice des loisirs, a reçu copie des lettres patentes de l'organisme. On peut y lire qu'en cas de liquidation de l'organisme, les biens résiduels doivent être distribués à des organisations exerçant des activités analogues. Les gens de la Maison des jeunes seront invités à décider à qui iront les biens restants.

## Urbanisme

Le conseil municipal a autorisé le renouvellement des mandats de trois membres siégeant sur le Conseil consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans. Il s'agit de : M. Jean-Guy Gendron, M. Pierre Desmarais et M. Normand Lamarche.

## Sécurité publique et incendie

Le conseil municipal a reçu le rapport de M. Alain Charbonneau, directeur du service des incendies, sur la situation au service en date du 9 juin 2008.

Dans ce rapport, M. Alain Charbonneau, déclare : « Un après mon entrée en fonction, il serait injustifié de dire que le service de sécurité incendie a atteint sa maturité. En fait, nous sommes partis de bien plus loin que je l'avais estimé dès le départ. Cependant, la situation est bien différente comparativement au début de mon mandat. Il existe une structure organisationnelle clairement définie avec un encadrement qui permet de définir qui est responsable de quoi et comment cela doit se faire, ainsi qu'un programme de formation structuré visant l'amélioration continue au sein des ressources humaines. Un programme de gestion des ressources matérielles nous permet d'assurer l'efficacité des équipements à notre disposition et d'acquiescer les équipements nécessaires à la réalisation de notre mission... »

Le chef Charbonneau formule un certain nombre de recommandations dont :

- Engager un directeur du service à temps plein, dont le salaire pourrait atteindre 60 000 \$ par année
- Embaucher des ressources partagées avec une autre Municipalité

- Embaucher un directeur à temps partiel
- Déléguer la compétence et la responsabilité de la protection incendie des résidents de Sainte-Anne à une autre Municipalité
- Renouveler le mandat donné à la firme Manaction inc. pour trois autres années

Le conseil municipal a reçu le rapport du directeur Charbonneau, mais n'a pas procédé à la discussion ni à l'étude du dossier; par contre, il a procédé à la nomination de M. François Brisebois à titre de lieutenant et à l'embauche de deux nouveaux pompiers. Messieurs Frantz Fouquet et Jacques Bélanger, comme l'avait recommandé le directeur.

## Environnement

Plusieurs dossiers en environnement seront à suivre à Sainte-Anne-des-lacs dans les mois à venir. La Municipalité a reçu une subvention de 38 500 \$ du Fonds vert des municipalités pour financer les projets de renaturation des bandes riveraines, les tests d'eau des lacs, l'inspection des fosses septiques et le contrôle des cyanobactéries.

  
**Immeubles des Lacs**  
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

**(450) 224-4483**

Courtier #1 à Ste-Anne-des-Lacs en 1994-1995-1996-1997-1998-1999-2006-2007 d'après les données de CIGM

[www.immeublesdeslacs.com](http://www.immeublesdeslacs.com)  
[acousineau@immeublesdeslacs.com](mailto:acousineau@immeublesdeslacs.com)



**Andrée Cousineau**  
Courtier immobilier affilié



**Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1434158**  
Impeccable résidence aux goûts du jour dans un domaine résidentiel où on a misé sur la nature.



**Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1451001**  
Située dans un beau secteur résidentielle, idéale comme intergénération ou propriétés à revenu, accès notarié au lac Guindon.



**Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1450977**  
Une réussite totale. Champêtre et confortable, répondant aux goûts du jour. Accès au lac Suzanne.



**Prévost - MLS 1294636**  
Localisation stratégique sur la route 117. Bâtisse commerciale charmante comme tout.



**Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1397330 - ERRATUM**  
Cette propriété est toujours disponible...Intérieur ensoleillé, plafond de 9 pieds, planchers de bois, garage double, accès au lac.



**Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1452355**  
C'est presque un bord de l'eau au lac Loiselle. Planchers de chêne, vue incroyable sur le lac, une belle occasion!



**Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1451778**  
Plain pied comme neuf, spacieux et fenêtré. Terrain bien aménagé avec gazebo de cèdre. Logement 3 ½ au sous-sol.